



ASSISTANCE AU MAÎTRE D'OUVRAGE

AUDIT ET EXPERTISE

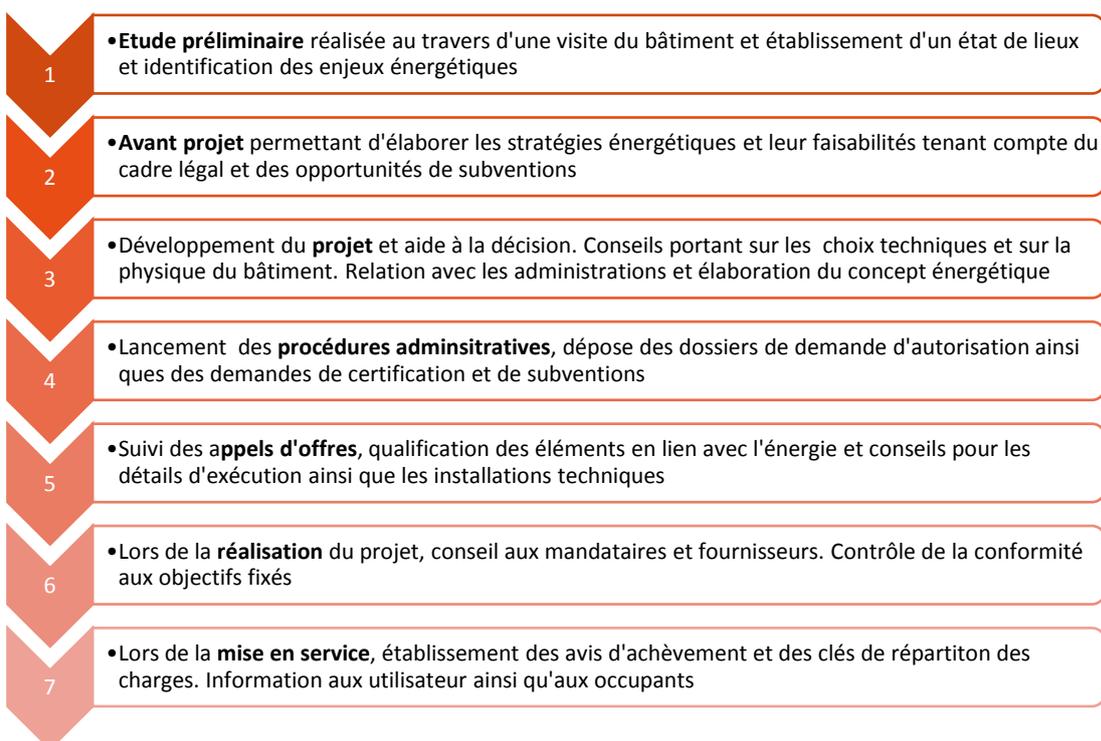
L'assistant au maître d'ouvrage (AMO ou AMOA) a pour mission d'aider le maître d'ouvrage à définir, piloter et exploiter le projet réalisé par le maître d'œuvre (propriétaire, promoteur). L'assistant a un rôle de conseil et de proposition, le décideur restant le maître d'ouvrage. Il facilite la coordination de projet et permet au maître d'ouvrage de remplir pleinement ses obligations au titre de la gestion du projet, en réalisant une mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage.

Le savoir-faire des ingénieurs et architectes de Signa-Terre en font le professionnel de référence dans l'assistance au maître de l'ouvrage en matière d'énergie dans le bâtiment. Ces compétences sont appliquées à tous les stades d'un projet : accompagnement du maître de l'ouvrage dès l'avant-projet, concept énergétique, identification des faiblesses, des déperditions énergétiques et potentiels du bâtiment, solutions concrètes à la mise en œuvre, connaissance des matériaux et technologies, coordination lors des différentes étapes d'un chantier, suivi et mesure des objectifs et performances fixés (voir le *Tableau des prestations selon SIA 102 / 112* annexé). Tout cela en vue d'atteindre de hauts standards de performance énergétique et en améliorant le confort des occupants.

Au travers des mandats exécutés, Signa-Terre garantit des conseils adaptés et à la pointe des nouveautés du marché, grâce à un renouvellement permanent de ses connaissances. Cela lui permet de proposer des solutions économiquement viables, en conformité avec les exigences légales en vigueur (cantonales et/ou communales) et efficaces. Le respect et le suivi des procédures administratives sont bien entendu assurés : des demandes d'autorisations de construire aux recherches et demandes de subventions possibles, des audits obligatoires aux mesures après travaux pour l'obtention de certificats tel Minergie®.

Pour l'ensemble des étapes de l'assistance au maître d'ouvrage, Signa-Terre travaille en pleine intelligence et collaboration avec les autres intervenants (architectes, ingénieurs et certains maîtres d'état) qui pourraient avoir été mandatés par le propriétaire.

Sept étapes pour un processus maîtrisé :



SIGNA-TERRE SA

Membre bureau SIA

GENÈVE

Rue Thalberg 2
CH-1201 Genève

VAUD

Chemin du Tortiguet 8
CH-1844 Villeneuve

T +41 22 715 25 80

SIGNA-TERRE AG

Mitglied SIA

BASEL

Peter Merian-Strasse 54
CH-4052 Basel

T +41 61 561 80 00

www.signa-terre.ch
info@signa-terre.ch

Tableau des prestations selon SIA 102 / 112

Mandats indépendants du spécialiste en énergie et de l'architecte

Actions	Activités Signa-Terre	Activités Architecte
Rassemblement des informations et des documents existants	→ Etat des lieux → Audit énergétique de l'ouvrage	→ Recherche des plans existants
Recherche de partis et estimation sommaire	→ Définition du cadre légal et des performances pour répondre à divers objectifs techniques, économiques et énergétiques → Définition des opportunités et des contraintes en rapport avec la recherche de partis	→ Recherche de partis → Esquisses → Estimation sommaire des coûts
Avant-projet et estimation des coûts	→ Stratégie du concept énergétique → Etude de la faisabilité de la stratégie → Recherche d'opportunités et estimation des subventions	→ Dessins d'avant-projet → Descriptif sommaire → Estimation des coûts → Calendrier de principe
Projet d'ouvrage	→ Aide à la décision sur les solutions techniques du concept énergétique → Interface avec les services de l'État → Concept énergétique	→ Plans du projet
Etudes de détail	→ Conseils en physique du bâtiment	→ Détails constructifs
Devis	→ Formulation des recommandations des descriptifs des matériaux et des installations techniques en relation avec l'énergie	→ Descriptif détaillé → Devis général détaillé → Calendrier général
Procédure de demande d'autorisation	→ Dossier énergétique de la demande d'autorisation → Justificatifs énergétiques → Demande de certification provisoire → Demande de subventions	→ Plans requête → Formulaire requête → Devis général adapté → Calendrier ajusté → Plan de sécurité incendie
Appels d'offres et adjudication	→ Conseils pour les plans d'exécution et de détails → Conseils pour les installations techniques dans le bâtiment → Qualification des éléments en rapport aux concepts et objectifs à atteindre	→ Dessins des appels d'offre → Descriptif détaillé pour mise en soumission → Tableaux comparatifs → Devis général révisé → Calendrier provisoire d'exécution
Projet et plan d'exécution	→ Suivi de la conformité des objectifs (plans, détails et descriptifs)	→ Plans d'ensemble → Plans de détails → Descriptif détaillé mis à jour
Contrats d'entreprises	→ Conseils sur les contrats d'entreprises et matériels des fournisseurs	→ Contrat d'entreprises et fournisseurs → Devis général détaillé → Calendrier définitif d'exécution
Exécution d'ouvrage / Direction architecturale	→ Mise à jour de la conformité des objectifs	→ Direction architecturale → Descriptif détaillé mis à jour
Direction des travaux et contrôle des coûts	→ Suivi de la conformité des objectifs → Conseils pour les mises en œuvre	→ Direction des travaux → Bons et ordres de paiements → Contrôle des coûts → Calendrier tenu à jour → Gestion des déchets de chantier → Gestion des eaux de chantier
Mise en service, achèvement	→ Réception des résultats → Informations et formations aux utilisateurs et aux occupants	→ Calendrier de mise en service → Liste des défauts
Documentation d'ouvrage	→ Avis d'achèvement (certification et subvention) → Définition de la clé de répartition des charges	→ Dossier de l'ouvrage exécuté
Direction des travaux de garantie	→ Concept de gestion avec les objectifs d'exploitation et les valeurs cibles	→ Direction des travaux de retouches et de garantie
Décompte final	→ Décompte des subventions	→ Décompte final

SIGNA-TERRE SA

Membre bureau SIA

GENÈVE

Rue Thalberg 2
CH-1201 Genève

VAUD

Chemin du Tortiguet 8
CH-1844 Villeneuve

T +41 22 715 25 80

SIGNA-TERRE AG

Mitglied SIA

BASEL

Peter Merian-Strasse 54
CH-4052 Basel

T +41 61 561 80 00

www.signa-terre.ch
info@signa-terre.ch

Rémunération Selon le tableau des prestations des mandataires des normes SIA en vigueur (SIA 102 / 112)